

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**HEROUVILLE-EN-VEXIN**

Date de convocation : 14/03/2023

Date d'affichage : 14/03/2023

Nombre de Conseillers en exercice : 15

PRESENTS : 13

VOTANTS : 14

L'an deux mil vingt-trois, **le 22 mars** à 20 h 00 mn, **le Conseil Municipal** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Eric BAERT, Maire.**

Etaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme BUSSELL, Mme CHANTEPIE, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, M. DONET, M. GARDET, M. LEBECQ, Mme LEBLANC, M. LECOMTE, Mme PETEL, M. SINGEOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme CAPRON (pouvoir Mr BAERT).

Absent : M. CHAUVIN.

A été élue secrétaire : Mme LEBLANC.

**OBJET : CENTRE BOURG : LANCEMENT APPELS D'OFFRES CABINET
D'ARCHITECTES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la requalification du centre bourg est un projet à long terme pour la commune,

Considérant le programme général et technique réalisé par l'assistant à maître d'ouvrage sur la rénovation et l'extension de l'école maternelle,

Monsieur le Maire expose que ces travaux s'effectueront en 4 phases :

La phase 1 sera la démolition de la maison du village et des bâtiments annexes, la construction d'un bâtiment neuf (restauration scolaire, stockage école, maison des associations)

La phase 2 consistera en la rénovation de la partie conservée et la démolition du bâtiment abritant la salle d'activités et la buanderie.

La phase 3 servira à l'aménagement du reste de la cour d'école.

Et enfin, la phase 4 sera consacrée à l'aménagement de la maison du village et du jardin public. Le prix de revient prévisionnel des travaux est estimé à 2 427 000 € HT.

Tous ces travaux doivent être supervisés par un cabinet d'architectes.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer les appels d'offres pour le recrutement du cabinet d'architectes.

**Fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.**


Le Maire,
Eric BAERT

Contact Mairie Herouville

De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: mardi 11 avril 2023 14:33
À: s2low@www.bl-echanges-securises.fr; Contact Mairie Herouville; Comptabilité CCSI; backuptdt@berger-levrault.fr
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--SPREF0953-219503083-20230411-29752.xml; 095-219503083-20230322-D011_23-DE-1-2_32315.xml

Accusé de réception



Acte reçu par: Sous-préfecture de Pontoise

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2023-04-11(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: COMMUNE DE HEROUVILLE EN VEXIN

N° de SIREN: 219503083

Numéro Acte de la collectivité locale: D011_23

Objet acte: Centre Bourg : lancement appels d'offres cabinet d'architectes

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 1.1.2.3-services

Identifiant Acte: 095-219503083-20230322-D011_23-DE

Rapport d'erreur(s):



Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE HEROUVILLE
Utilisateur : OLIVEIRA Patricia

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D011_23
Objet :	Centre Bourg : lancement appels d'offres cabinet d'architectes
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.2.3 - services
Identifiant unique :	095-219503083-20230322-D011_23-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 095-219503083-20230322-D011_23-DE-1-1_0.xml	text/xml	968 o
Document principal (Délibération) Nom original : S22C-823041113400.pdf Nom métier : 99_DE-095-219503083-20230322-D011_23-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	488.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 avril 2023 à 14h33min11s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 avril 2023 à 14h33min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 avril 2023 à 14h33min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 avril 2023 à 14h38min19s	Reçu par le MI le 2023-04-11